

<https://acdn.net/spip/spip.php?article889>



Mort de Rémi Fraisse, deuil de la démocratie

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : mercredi 29 octobre 2014

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Intervention prononcée le 28 octobre 2014 par le président d'ACDN lors du rassemblement appelé par la Confédération paysanne devant le Palais de Justice de Saintes, auquel ont participé une centaine de personnes qui se sont ensuite rendues en cortège silencieux à la sous-préfecture. Celle-ci, normalement ouverte, avait fermé ses portes et volets dans la crainte, évidemment infondée, de débordements. Néanmoins, la sous-préfète étant en congé, le secrétaire général a reçu une délégation d'une dizaine de personnes. Il a promis que seraient transmises en haut lieu leurs protestations, revendications et indignations.

Aujourd'hui, par une triste et tragique coïncidence, nous sommes réunis ici à la fois pour soutenir l'action nationale de la Confédération paysanne et pour pleurer la mort de Rémi Fraisse, jeune militant écologiste et pacifique, victime "collatérale" d'affrontements violents autour du chantier du barrage de Sivens.

ACDN partage le combat pacifique de la Confédération paysanne pour une alimentation saine, de qualité, accessible à tous, une agriculture respectueuse de l'environnement, de la santé publique, de la santé des paysans comme de leurs conditions de vie et de travail, et même soucieuse du bien-être des animaux d'élevage, car ce n'est pas parce que l'homme est omnivore qu'il doit emprisonner les bêtes dont il consomme le lait et torturer ou faire souffrir inutilement celles dont il consomme la chair, pour autant qu'il reste carnivore.

Nous nous élevons contre la maltraitance des animaux, mais aussi et d'abord contre la maltraitance des animaux humains que nous sommes tous.

ACDN partage donc le combat de la Confédération contre la ferme-usine des Mille vaches, véritable camp de concentration ouvert dans la Somme à des fins avant tout mercantiles et capitalistes, et s'insurge contre les brutalités policières et les poursuites judiciaires dont ses militants ont fait et font l'objet. Pour avoir dénoncé ce projet par une action pacifique et symbolique de démontage d'une machine de traite, ils risquent cinq ans de prison et 75 000 Eurosuros d'amende.

L'usine des Mille vaches est, comme l'aéroport de Notre Dame des Landes ou le barrage de Sivens, un de ces grands projets inutiles ou nuisibles poursuivis par des esprits intéressés ou mégalomaniques aux dépens de l'intérêt général.

En soutenant ces projets, en criminalisant la résistance de leurs opposants, en refusant de recevoir leurs délégués, en ignorant les grévistes de la faim comme ceux de Sivens pendant quelque 50 jours, en matraquant les manifestants, les pouvoirs publics, qu'ils soient locaux ou nationaux, ne font qu'accroître la violence, quand ils ne la provoquent pas eux-mêmes délibérément.

La mort tragique de Rémi Fraisse à 21 ans, "l'homicide volontaire" dont il a été victime, comme disent ses parents, n'est que l'aboutissement du déni de démocratie généralisé dont souffre notre société.

Si ACDN apporte son soutien à toutes ces résistances, c'est qu'elle s'oppose elle-même, depuis près de 20 ans, au plus grand, au plus grave et au plus ancien de tous les "grands projets" imposés par l'Etat à la population, à notre peuple : la force de frappe nucléaire, le plus absurde et le plus criminel de tous ces projets, qui nous a déjà coûté plus de 300 milliards d'Euros, qui pourrait faire un milliard de morts, qui ne sert rigoureusement à rien, même militairement, et qui fait de nous les financeurs, les complices et les possibles victimes de crimes contre l'humanité.

Mort de Rémi Fraise, deuil de la démocratie

Car il faut savoir que, tout en prétendant le contraire, la France est le principal obstacle au désarmement nucléaire.

Mais quelle est cette démocratie qui confie à un seul homme le droit de condamner à mort, sans procès, sans débat, sans appel, des millions de personnes, et le pouvoir d'exécuter lui-même sa sentence dans les minutes qui suivent ? Quel est cet "Etat de droit" qui impose sa loi de terreur et de violence, cette "patrie des droits de l'Homme" qui fait reposer sa défense sur la menace de liquider des millions de personnes ?

Nous revendiquons depuis près de vingt ans que le peuple français soit consulté par référendum sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires. Nous revendiquons aussi la possibilité de recourir à un référendum d'initiative populaire chaque fois qu'un grand projet, ou un traité comme le TAFTA, suscite une large et légitime contestation.

A toutes les victimes du déni de justice et de démocratie, nous exprimons notre solidarité. Nous partageons le chagrin et la révolte des parents de Rémi Fraise. Pour qu'il ne soit pas mort en vain, poursuivons et amplifions son combat. Un combat **non-violent**.

Pour ACDN

Jean-Marie Matagne